

**CAPN C** du 11 mai 2021

## Déclaration liminaire du 11 mai 2021

# RÉUNION INFORMELLE DE PREMIÈRE AFFECTATION

Réunion d'informations sur le mouvement de 1ères affectations des agents de catégorie C

L'administration nous convie aujourd'hui à une réunion informative relative au mouvement de premières affectations des agents C. Cette réunion est censée remplacer les CAP nationales de mutations et de 1ères affectations.

Elle est la conséquence directe de la suppression des commissions administratives paritaires en matière d'affectation et de promotion.

La suppression des CAP s'inscrit dans le cadre de la loi de la transformation de la fonction publique votée en 2019. Son objectif est d'en finir avec les droits et garanties des agents de la fonction publique : Éditions de lignes directrices ministérielles en matière d'affectation et de promotion révisables tous les ans, Détachements d'office, interministérialité forcée, recrutement de contractuels sur des missions pérennes... j'en passe et des meilleurs!

À la DGFIP, les attaques en matières de droits et garanties pour les personnels sont radicales : remise en cause de la règle de l'ancienneté et des règles de mutation pour convenance personnelle, promotion par tableaux d'avancement principalement basée sur le « mérite », recours massif à l'emploi de contractuels...

Même si la période est marquée par des attaques sans précédents contre le monde du travail, la CGT forte de plus de 120 ans d'existence n'abdique pas.

La CGT condamne :

La mise en place de la loi de transformation de la fonction publique véritable machine à casser le statut et les statuts particuliers des fonctionnaires. Elle en exige le retrait.

La mise en place du Nouveau Réseau de Proximité qui acte la suppression de l'ensemble des trésoreries, la fermeture et le regroupement massifs de services, s'attaque frontalement au réseau de proximité de la DGFIP et participe activement aux suppressions massives de postes de fonctionnaires (plus 45 000 suppressions d'emplois à la DGFIP depuis 2002). Elle en exige l'arrêt immédiat.

La CGT porte une toute autre conception pour une fonction publique au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux; dans une logique de développement, articulant les progrès économiques, sociaux et environnementaux pour le plus grand nombre.

La CGT finances publiques revendique le rétablissement des CAP de mutations de pleines exercices, instances paritaires de contrôle et de défense individuelle dans un cadre collectif. Elle exige la transparence pour les agents dans la confection des mouvements de mutations et de premières affectations, des règles d'affectations fines dès le mouvement national (résidence mission/structure) et la fourniture aux élus des documents ayant servi à confectionner les mouvements.

**C'est entre autre pour ces raisons que l'intersyndicale SOLIDAIRES, CGT, FO et CFDT-CFTC Finances Publiques appelait à la journée de grève le 10 mai.**

Le mouvement de mutation C au 1er septembre faisait ressortir un déficit de 1874 agents avec la quasi-totalité des directions en sous effectifs.

L'administration a recruté 915 lauréats en externes, 105 en internes pour la catégorie C administratif. Elle a appelé ensuite 400 personnes sur la liste complémentaire. Cet appel compense surtout le manque de recrutements de la liste principale du concours interne au motif encore une fois que le niveau des copies était insuffisant selon l'administration. Soit un recrutement total de 1420 stagiaires.

L'appel à l'activité de 1420 lauréats des concours de catégorie C ne comblera pas le sous-effectif de 1874 agents.

De plus, de nombreux stagiaires non satisfaits par une affectation dans le cadre de la priorité familiale vont renoncer aux concours.

Cette situation va encore s'aggraver avec les départs en retraite d'ici la fin de l'année.

Enfin la CGT dénonce le manque de transparence de l'administration, la situation des effectifs de catégorie C qu'elle a affichée sur Ulysse au moment de la sortie du mouvement des titulaires ne prend pas en compte le temps partiel, **la situation réelle est bien pire que celle qui est affichée.**

La CGT Finances Publiques et ses élus en CAP nationales de catégorie C exigent que les collègues soient affectés dès lors que le département demandé est déficitaire.

Pour toutes ces raisons la CGT Finances Publiques exige l'appel immédiat de la totalité de la liste complémentaire du concours de catégorie C pour prendre en compte la surcharge de travail liée à la crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an et au dogme des suppressions massives d'emplois.

Nous tenons à dénoncer l'opacité totale avec laquelle l'administration a réalisé son mouvement de premières affectations. Aucun document pour assurer la transparence et aucune information sur les règles qui ont été appliquées.

Enfin la CGT Finances Publiques est attachée à une formation en présentiel dans les ENFiP. Néanmoins au vu de la situation sanitaire elle commence cette année encore en distanciel. Nous ne pouvons qu'espérer que cette mesure reste exceptionnelle et liée à la situation sanitaire. Néanmoins dans ce cadre, nous ne comprenons pas votre démarche d'obliger les stagiaires à venir chercher les pc portables dans les ENFiP plutôt que de faire un envoi de ceux-ci dans leur direction territoriale d'habitation.

Nous insistons pour que les conditions soient pleinement remplies pour que les stagiaires soient accueillis en toute sécurité dans les écoles et qu'ils aient le délai nécessaire pour que les collègues puissent s'organiser au niveau de leur hébergement.